Justificatif de parution

Justificatif généré le 19/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 19/04/2022
Département de publication : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=288213
N° d'annonce : 19301514715857-2018J00597_2022-03-31

RTE BAT

Société par actions simplifiée à associé unique

63 Avenue de Bobigny, 93130 Noisy le Sec

R.C.S. : BOBIGNY 817 495 823

Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 31 mars 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)